

Titre : Cerveau et apprentissage : vers la neuropédagogie, niveau 2 par Jean-Luc Dacheux

Accroche :

Sans écarter les autres champs des sciences de l'éducation, les neurosciences appliquées à l'enseignement offrent des éclairages et suggèrent des pratiques nouvelles. Éclairante pour l'enseignant comme pour l'élève, la neuropédagogie s'inscrit dans une réflexion systémique pour favoriser la réussite de tous. Ce niveau 2 propose un approfondissement des notions abordées lors du niveau 1.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er et du 2d degré

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Approfondir les notions issues des neurosciences et des sciences cognitives qui ont été abordées lors de la formation de niveau 1
2. Analyser les pratiques mises en œuvre en termes d'effets sur les apprentissages et sur le climat scolaire
3. Enseigner aux élèves comment prendre soin de leur cerveau.
4. Découvrir de nouvelles connaissances du cerveau susceptible d'éclairer la compréhension des mécanismes d'apprentissage, de communication et de motivation.
5. Développer et utiliser des gestes professionnels pour soutenir les fonctions exécutives au quotidien.
6. Expliquer la mémoire aux élèves et leur donner des techniques de mémorisation efficaces
7. Accompagner les élèves vers une meilleure gestion de leurs émotions.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. De décrire et d'intégrer dans leurs pratiques des gestes professionnels et des activités spécifiques visant à stimuler le fonctionnement cognitif des élèves (attention, concentration, mémorisation, inhibition, métacognition, gestion de l'erreur...)

2. D'insérer dans leurs programmations des activités spécifiquement destinées à permettre aux élèves de comprendre et d'agir sur le fonctionnement de leur cerveau, mais aussi d'en prendre soin
3. Comprendre le fonctionnement de la mémoire et les meilleures méthodes pour mémoriser font l'objet d'un enseignement spécifique.
4. Être vigilant à la gestion des émotions par les élèves, notamment pour éviter les débordements émotionnels ou les rackets émotionnels
5. Interpréter les biais cognitifs spécifiques au développement des enfants et des adolescents pour en tenir compte et les accompagner dans leur maturation par des pratiques adaptées. ;

Contenu et déroulement :

Journée 1 : Le cerveau, le corps et l'apprentissage

Matin :

- Recueil des attentes et des besoins, autour d'études de cas : cet élève me pose problème parce que... Les cas évoqués serviront de fil conducteur pour illustrer les apports de la formation.
- Retour sur ce qui a été expérimenté et / ou mis en place à l'issue de la formation de niveau 1 : intelligence séquentielle, inhibition cognitive, intelligences multiples, processus attentionnels... et analyse de ce qui a éventuellement questionné ou posé problème

Apports théoriques :

- Les aspects physiologiques et neurophysiologiques : la genèse et l'architecture du cerveau ; biorythmes et apprentissages, horloge biologique, cycles et stades du sommeil, liens avec l'attention et la mémoire ; les fonctions du sommeil
- La surcharge mentale : double tâche et surcharge mentale : comprendre pour anticiper et éviter aux élèves ces pièges.
- Le cerveau, cet apprenant : comment le cerveau apprend de ses erreurs ; métacognition et apprentissage : comment soutenir l'élaboration cognitive et la conceptualisation ? L'introspection cognitive (gestion mentale)
- Le réseau cérébral du mode par défaut : de l'importance de l'ennui...

Contextualisation et ateliers : retour sur les cas d'élèves évoqués ; élaboration de dispositifs ou gestes professionnels permettant de répondre aux problématiques abordées.

Après-midi :

Apports théoriques :

- Les fonctions exécutives, leur fonctionnement, leur développement, les troubles associés, les liens entre les modes de vie et l'évolution des fonctions exécutives chez les enfants et les adolescents

- Les fonctions cognitives en interaction : comprendre pour accompagner...
- Des pratiques, des gestes professionnels, des postures, des typologies d'activités... soutenant l'élaboration et le développement des fonctions exécutives
- Le cerveau et la motivation : ce que l'on sait aujourd'hui, le lien avec les définitions issues de la psychologie

Contextualisation, ateliers : conception d'un outil élève pour permettre la conscience de soi, l'élaboration de la motivation.

Conclusion de la journée : quels sont les moments forts qui vous ont marquée dans cette journée ? avec quels projets repartez-vous ?

Journée 2 : une école à l'écoute des élèves d'aujourd'hui

Matin :

- Retour sur les apports de la 1^{ère} journée de sur ce qui a été éventuellement observé ou mis en œuvre

Apports théoriques, 1 :

- Les émotions et l'apprentissage : de l'influx nerveux aux processus biochimiques, comment ça marche, quels liens avec l'apprentissage ? Comment aider les élèves à gérer leur stress ?
- Comment aider les élèves à faire de leurs émotions une force ? Stress négatif et stress positif. Les enjeux de l'éducation aux émotions. Quand ça dysfonctionne : conséquences, précautions à prendre avec les élèves.
- Que nous disent les comportements de ces élèves qui bougent tout le temps ? Comment agir ou réagir, comment prendre en compte ce besoin de bouger ?

Contextualisation : des idées pour gérer les émotions des élèves (partage de pratiques, outils, dispositifs) ; découvrir ou redécouvrir des techniques pour s'apaiser, évacuer le stress.

Après-midi :

Comprendre la mémoire, apprendre à mémoriser

- Apports théoriques :

Exposé théorique dialogué, illustré par un diaporama et des exemples, présentant les données issues des recherches les plus récentes sur la manière dont la mémoire se construit, se consolide, et sur les meilleures méthodes pour apprendre et mémoriser. Déconstruction des idées reçues et des pratiques inefficaces, souvent utilisées par les élèves. Des conseils pour mémoriser efficacement et durablement.

- Contextualisation en ateliers

Construire des outils destinés à aider les élèves à mieux maîtriser leurs processus de mémorisation, à mieux comprendre comment ils mémorisent (outil élève)

Il s'agit de concevoir un « guide de la mémorisation » pour apprendre aux élèves comment et quand apprendre et mémoriser (à intégrer à l'outil élève)

Conclusion de la formation :

- Avec quoi repartez-vous ? quelles sont vos perspectives de réinvestissement à court ou moyen terme ?
- Rappel des modalités de suivi et d'accompagnement à l'issue de la formation (lien avec le formateur, utilisation du Padlet)
- Évaluation à chaud de la formation (fiche OF)

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques illustrés d'exemples et entrecoupés de temps de réflexion et d'échanges, en grand groupe ou en petits groupes, autour de documents et de questions proposées par le formateur. Le dialogue sollicite le vécu professionnel des enseignants afin de « raccrocher » chaque élément de théorie à des aspects de la pratique quotidienne. Temps d'expérimentations de dispositifs et de conception d'outils, dispositifs, séquences.

Supports utilisés :

Diaporamas, vidéos, documents textes, bibliographie.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

	<input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input checked="" type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : en fonction de la demande

Durée en heures : en fonction de la demande

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur : Jean-Luc Dacheux, formateur Didascal Formation.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.